Ayrault réinvente la TVA

Le choc est au rendez-vous, avec 20 milliards de crédits d'impôts aux entreprises pour « faire monter en gamme notre économie ».

C'est rien moins qu'un « nouveau modèle français » que le Premier ministre a promis hier, avec ses mesures sur la compétitivité. D'un côté 20 milliards pour « redonner des marges à nos entreprises », en diminuant de 6 % le coût du travail. De l'autre, pour financer l'effort, des hausses de TVA et des réductions de dépenses. Et au bout, « *des centaines de milliers d'emplois* », selon le ministre de l'Economie.

•Un choc de 20 milliards :

La principale proposition de Louis Gallois est reprise sous une autre forme : les allégements de charges font place à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Déployé sur trois ans, il s'affichera dès 2013 dans les comptes des entreprises (voir ci-contre). Il s'attachera aux salaires jusqu'à 2,5 fois le Smic (soit 85 % des salariés français), et s'ajoutera aux allégements de charges existants sur les salaires de 1 à 1,6 Smic. Les salariés auront droit de regard sur l'usage de ces sommes, avec un comité tripartite (Etat, patronat, syndicats) au niveau national.

•Le retour de la « TVA sociale » :

Lapsus révélateur d'un conseiller de Matignon… Car le gouvernement, après avoir annulé la hausse de la TVA dite « sociale » votée par la droite, l'augmentera à son tour en 2014 de 19,6 à 20 %. Pour s'en distinguer, il ajoute une hausse du taux de 7 % (restauration, travaux dans les logements) à 10 %, et une baisse du taux de 5,5 % (alimentation, abonnements au gaz et à l'électricité, livres) à 5 %. Gain total : 6 à 7 milliards d'euros. La TVA a été préférée à la CSG un temps évoquée, explique Matignon, car elle pèse moins sur le pouvoir d'achat. Autre retour, celui en 2016 de la « taxe carbone », pour plus de 3 milliards de recettes.

•Tour de vis sur les dépenses :

Il assure la moitié du financement du plan, avec 10 milliards d'euros sur deux ans, sur toutes les administrations publiques (Etat, mais aussi collectivités locales et Sécurité sociale). Pas question de poursuivre les coupes de la RGPP de Nicolas Sarkozy, mais il faut « rationaliser le service public », reconnaît Matignon, qui promet « des réformes structurelles ».

• Un modèle allemand :

Jean-Marc Ayrault vante un « modèle scandinave ». Mais les baisses d'impôts et réductions des dépenses publiques sur fond de pacte social, avec l'objectif de « faire monter en gamme notre économie », rappellent surtout le modèle allemand du trio Kohl-Schröder-Merkel construit dans la continuité depuis les années 1990. C'est une politique de l'offre, tournée vers les entreprises, qu'on attend plutôt d'un pouvoir de droite. « Elle est résolument de gauche », car son objectif est l'emploi, insiste donc Jean-Marc Ayrault.

Francis BROCHET



■ Les ministres rassemblés pour une série de mesure visant à créer des emplois. AFP

UFC et CLCV critiques

▶ Les associations de consommateurs ont dénoncé les mesures sur la TVA, fustigeant une hausse « aveugle », estimant que son application « porterait gravement atteinte au pouvoir d'achat des consommateurs ». Les taux passeront de 5,5 %, 7 %, et 19,6 %, à 5 %, 10 % et 20 % au 1er janvier 2014.

Le chiffre

10 %

Le nouveau taux de la TVA sur la restauration, auparavant à 7 %. « On a pris la gifle en pleine gueule », commente le président de l'interprofession (Umih). Une 2e gifle est possible, Bercy n'excluant pas de mettre la restauration au taux normal, qui passe de 19,6 à 20 %.

Crédit d'impôt mode d'emploi

▶ Simple, explique Matignon : le crédit représentera 6 % des salaires allant de 1 à 2,5 Smic payés par l'entreprise. Dès janvier 2013, elles pourront inscrire ce crédit dans leurs comptes, comme une créance certaine sur le Trésor public. Le crédit sera effectif au paiement de l'impôt sur les sociétés, donc décaissé l'année suivante par l'Etat. Une entreprise ayant un problème de trésorerie pourra demander à la banque publique d'investissement (BPI) de lui avancer la somme en cash. Une entreprise ne payant pas d'impôt touchera un chèque équivalent au crédit d'impôt.

La droite et Mélenchon à l'offensive

« Quelle déception » pour Jean-François Copé. « Le tabou des 35 heures restera un tabou » pour François Fillon. Les deux compétiteurs au poste de président de l'UMP se rejoignent pour condamner le « pacte de compétitivité » de Jean-Marc Ayrault. Ils le font pratiquement dans les mêmes termes : « Il n'y aura pas de choc de compétitivité », assène François Fillon. Ce plan n'est « absolument pas crédible, absolument pas convaincant et pas du tout de nature à donner ce choc de compétitivité », analyse Jean-François Copé. A l'UMP on déplore le côté technocratique du crédit d'impôt aux entreprises, et on ironise sur le retour par la petite porte de la TVA antidélocalisation votée par la précédente majorité et abrogée par la gauche. Ancienne ministre du Budget, Valérie Pécresse remarque en outre que la hausse du taux intermédiaire de 7 à 10 % concerne des services (transports) nécessaires aux ménages et qu'il aurait mieux valu appuyer plus fort sur le taux à 19,6 %, qui touche également les importations.

Du côté du Front de gauche, le son de cloche est tout aussi sévère. Jean-Luc Mélenchon trouve les annonces du Premier ministre « lamentables parce que c'est la poursuite de la même politique qui ne fonctionne pas ». Mais contrairement à la droite qui a tiré à boulets rouges sur le pacte de compétitivité, les députés du Front de gauche sont restés muets sur le sujet, hier à l'Assemblée, lors des questions au gouvernement…

Les socialistes, eux, ont trouvé dans le rapport Gallois un « réquisitoire » contre la politique que la droite a menée ces dix dernières années, alors que l'UMP voit dans le même rapport une approbation des mesures prises par le gouvernement Fillon pour abaisser le coût du travail : suppression de la taxe professionnelle, TVA anti-délocalisation, crédit impôt-recherche…

Patrick FLUCKIGER